

Communiqué de presse



**CHANGEONS DE REGARD SUR LE MEDICAMENT GÉNERIQUE !
UNE CAMPAGNE NATIONALE
ET DES AMBITIONS/ACTIONS RÉGIONALES**

Les Caisses d'Assurance Maladie de la région Normandie et l'Agence Régionale de la Santé Normandie emboîtent le pas à la campagne nationale d'information sur les médicaments génériques lancée par l'Assurance Maladie en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de la Santé et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Annoncée ce mardi 27 septembre par Marisol Touraine, la campagne nationale d'information a vocation à consolider la confiance et les connaissances du grand public sur la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments génériques au travers d'un dispositif de grande ampleur.

Pour 2016, l'objectif de taux de substitution fixé par les pouvoirs publics est de 86 %¹.

En 2015, le taux de substitution est de 82,8 %².

En Normandie, au 30 juin 2016, le taux de médicaments génériques est de 84,4 %, soit un résultat supérieur à la moyenne nationale.

Un médicament générique est un médicament développé à partir d'une molécule déjà existante dont le brevet est tombé dans le domaine public. Dès lors, des laboratoires pharmaceutiques autres que le concepteur de la spécialité d'origine peuvent développer un médicament générique à partir de cette molécule libérée de son exclusivité commerciale. Plusieurs médicaments génériques peuvent être commercialisés pour un même médicament princeps (médicament d'origine).

Conçu à partir d'une molécule dont l'efficacité et la sécurité d'emploi bénéficient d'environ 10 ans d'études et d'au moins 10 ans d'utilisation en vie réelle, le médicament générique est donc un médicament bien connu avant même sa commercialisation.

Les essais de bioéquivalence, sans lesquels les médicaments génériques ne peuvent recevoir d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), leur garantissent une efficacité thérapeutique et une sécurité d'emploi identiques au médicament princeps.

Changer le regard sur le médicament générique

Présents depuis 20 ans en France, les médicaments génériques ont trouvé leur place dans les pratiques de santé grâce à la chaîne de confiance qui implique tous les acteurs, des professionnels de santé aux patients en passant par les institutions françaises et européennes du médicament.

Aujourd'hui, près de **8 Français sur 10³** y ont recours pour se soigner et **93 %³** en sont satisfaits. Les résultats sont encore plus positifs chez les professionnels de santé : **82 %³** des médecins généralistes et **97 %³** des pharmaciens déclarent utiliser des médicaments génériques lorsqu'ils sont malades.

Parce que le médicament générique a fait ses preuves, son efficacité, sa sécurité et sa qualité sont globalement reconnues par les professionnels de santé et une grande majorité de la population. Néanmoins, certains atouts du médicament générique demeurent méconnus : la capacité à soigner des maladies graves comme le cancer, le potentiel d'économies qu'il représente... Et des doutes persistent sur certains sujets comme les contrôles. L'enjeu majeur de la campagne est donc de **consolider la confiance dans le médicament générique pour ancrer son usage et conforter les bons réflexes**, de sorte que la France rattrape son retard sur des pays en pointe comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Une campagne de grande ampleur

La campagne présente le médicament générique sous un jour inédit, en confortant son statut de médicament à part entière avec des repères pédagogiques et des éléments de preuve, déclinés dans un univers ludique et illustré. La signature « **Devenir générique ça se mérite** » valorise l'expérience scientifique et pratique du médicament générique et les étapes franchies pour mériter de bien soigner : un recul de 20 ans en recherche et développement puis en vie réelle pour la molécule d'origine, et comme pour tout médicament, une évaluation scientifique avant obtention de son Autorisation de Mise sur le Marché, et des contrôles rigoureux partout où il est produit, à toutes les étapes de son cycle de vie.



Pour faciliter l'accès à l'information et les échanges sur les médicaments génériques, la campagne converge vers un **site internet unique et refondu : www.medicaments.gouv.fr**.

Au-delà des informations complètes mises à la disposition des professionnels de santé, un **espace inédit de questions/réponses est ouvert à tous dès le 27 septembre** jusqu'au 21 novembre, accessible sur PC, tablette et téléphone mobile. Les internautes pourront poser toutes leurs questions sur les médicaments génériques à des experts professionnels de santé. Les réponses seront consultables par tous les visiteurs.

Région Normandie : des ambitions à la hauteur des enjeux locaux

Les médicaments génériques représentent en effet un levier de progrès majeur pour notre système de santé.

Efficaces, sûrs et économiques, les médicaments génériques représentent en effet un levier de progrès majeur pour notre système de santé. En moyenne **30 % moins chers que les médicaments d'origine, ils ont permis d'économiser 7 milliards d'euros en 5 ans**. Promouvoir l'usage des médicaments génériques, c'est permettre la prise en charge des traitements innovants et contribuer à garantir un accès aux soins pour tous. 74 %¹ des Français se déclarent d'ailleurs prêts à « *avoir davantage de médicaments génériques sur l'ordonnance que leur remet leur médecin* ».



Dans notre région, les annonces presse seront reprises du 2 octobre au 27 novembre 2016. Elles seront déclinées sous forme d'affiches apposées dans les pharmacies.

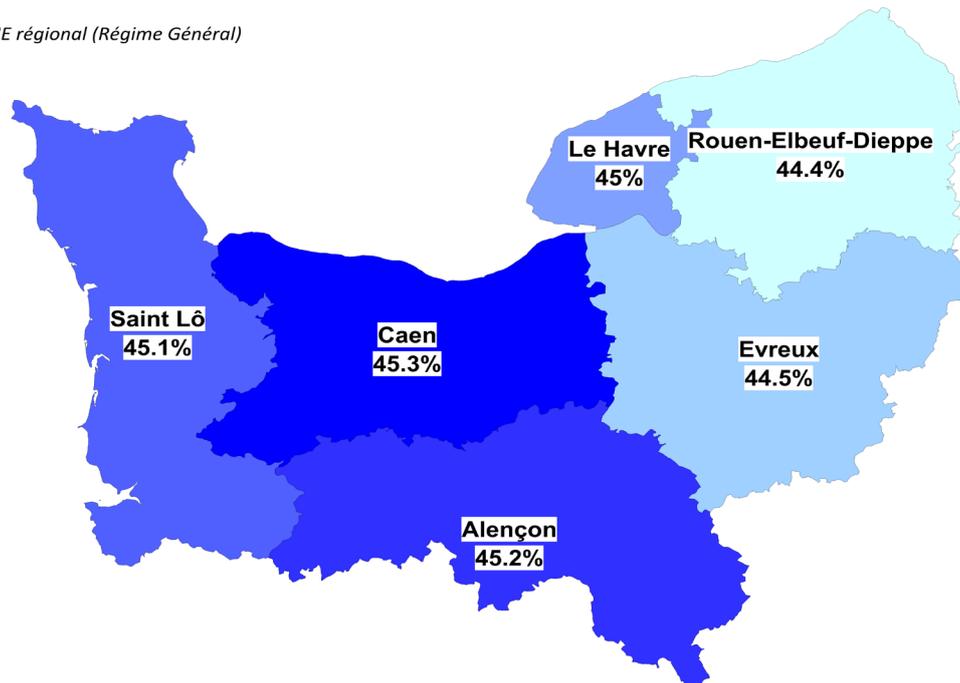
La situation des médicaments génériques dans la région Normandie :

Taux de prescription : en 2016, 44.9 % des médicaments prescrits par les médecins font partie du répertoire des médicaments génériques.

Taux de prescription dans le répertoire générique par CPAM - Normandie

Août 2016

Source : ERASME régional (Régime Général)

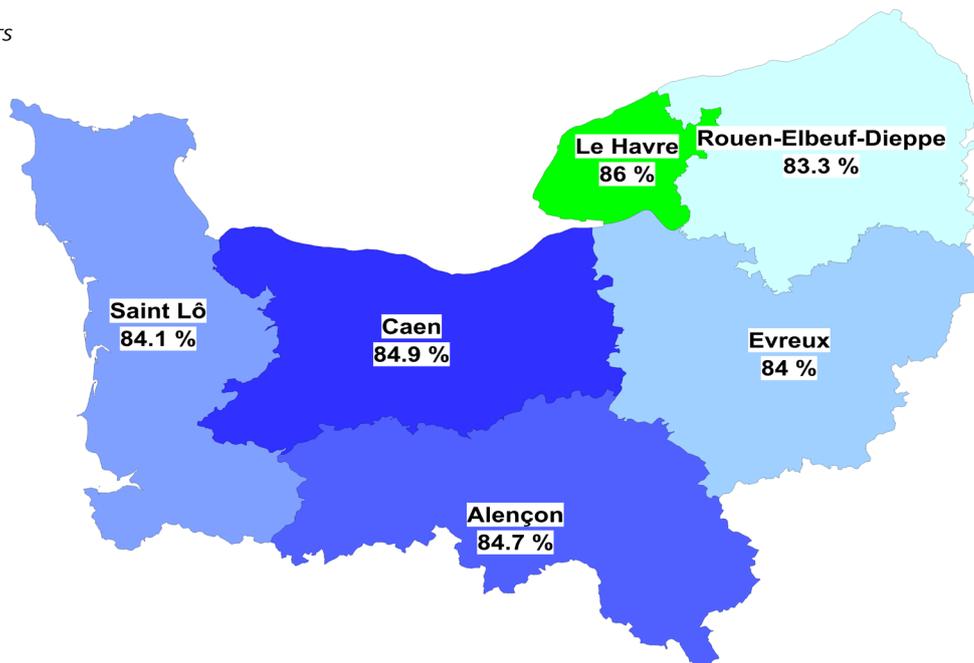


Taux de substitution : en juin 2016, il était de 84,4 %.

Taux de substitution des génériques par CPAM - Normandie

Août 2016

Source : Cnamts



Pour toute information complémentaire :

Anne-Charlotte Mesnil – 02 33 32 37 32 – anne-charlotte.mesnil@cpam-alencon.cnamts.fr

1. L'Assurance Maladie. Signature des avenants pharmaciens sur la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp). Communiqué de presse du 22 décembre 2015.

2. L'Assurance Maladie.

3. « Panorama des connaissances, perceptions et pratiques des Français et des professionnels de santé (médecins généralistes et pharmaciens d'officine) à propos des médicaments génériques » - Institut BVA pour la Cnamts - Baromètre réalisé par téléphone en février 2016.

> Pour le grand public, auprès de 1005 personnes représentatives de la population française, et un sur-échantillon de 60 bénéficiaires de l'ACS et 81 bénéficiaires de la CMU avec au total 493 malades chroniques et 350 publics précaires (dont 151 CMU-C et 124 ACS).

> Pour les médecins généralistes, auprès de 500 médecins généralistes.

> Pour les pharmaciens d'officine, auprès de 500 pharmaciens.